M. LE DIFFON

Mairie de Ploërmel

56800 PLOËRMEL

Ploërmel, lundi 9 décembre 2024

Monsieur le Maire,

C'est avec étonnement que nous avons découvert votre intervention concernant nos établissements scolaires publics lors du conseil municipal de Ploërmel du 5 décembre, à savoir : l'école maternelle Françoise Dolto, l'école Jules Verne, le collège Beaumanoir et le lycée Mona Ozouf.

A la question « Les fléchages indiquant la direction des écoles, du collège public et du lycée public n'ont pas été remplacés après les travaux dans les rues lors des chantiers de Ploërmel 2035. Quand ces indications seront-elles installées de nouveau pour une bonne visibilité des lieux d'enseignements scolaires? », vous avez répondu de façon dédaigneuse et condescendante que la commission chargée de la réflexion sur ce sujet avait choisi de ne pas indiquer les établissements scolaires, qu'il n'y avait pas d'obligation légale de le faire, que les habitants connaissent leur ville et que les personnes extérieures peuvent utiliser un GPS.

Tout d'abord, nous nous interrogeons sur le fait que, même s'il n'y a pas d'obligation légale, vous ne mettiez pas tout en œuvre pour mettre en valeur le service public d'enseignement proposé à vos administrés. Si le lycée est financé par la Région et le collège par le département, la gestion des écoles primaires publiques est de votre ressort. La présence d'établissements secondaires publics ici, en Bretagne intérieure, est à considérer comme une chance pour les familles qui viennent s'installer. C'est aussi le signe d'un accès équitable au Service Public de façon générale à toutes et à tous, même en milieu rural.

Nous tenons à vous rappeler que votre qualité de Maire vous oblige auprès de l'ensemble des administrés, pas seulement ceux qui font le choix de l'enseignement privé. Nous vous rappelons également que c'est l'enseignement public qui est la norme et que l'enseignement privé n'est qu'un choix personnel des familles. Il vous revient donc de faire respecter le principe de la laïcité en mettant en valeur l'École de la République.

Au-delà de la simple localisation des lieux, qui n'est pourtant pas un détail, puisque vous avez dû vous réunir en commission à ce sujet, il s'agit de donner de la visibilité à des établissements publics qui, justement, ont besoin d'être signalés, puisqu'ils sont en périphérie de ville ou difficilement accessibles.

A la remarque de la conseillère municipale sur la présence de panneaux installés par la ville pour indiquer le Lycée privé La Mennais, votre réponse n'a pas de sens : « *c'est parce qu'il y a l'enseignement supérieur, un BTS* ». Le lycée public Mona Ozouf propose

également un BTS et n'a pas fait l'objet d'autant de considérations. Il y a, certes, deux panneaux d'indication mais installés par la Région et visibles uniquement aux abords du lycée. En arrivant du centre-ville, rien : personne n'irait imaginer la présence de notre lycée public. Il est pourtant bien là, même si vous avez du mal à vous en souvenir : « **Ah oui, nous avons un nouveau lycée, on va en prendre soin...** ».

« Et un collège aussi! », ajoute l'élue de l'opposition. « Un collège, aussi, ah oui, c'est vrai... »

Et vous balayez la question sans même daigner y répondre. Nous ne savons donc toujours pas quand des panneaux indiqueront dans le centre-ville que, oui, il est possible à Ploërmel, de suivre sa scolarité dans des établissements scolaires publics de la maternelle au BTS.

Nous vous en rappelons la localisation pour vous éviter de sortir un GPS :

- L'école maternelle Françoise Dolto, 2, rue du 8 mai 1945
- L'école Jules Verne, 50 rue de Redon
- Le collège Beaumanoir, 48 rue de Redon
- Le lycée d'enseignement général et technologique Mona Ozouf, 1 rue Olympe de Gouges à Réhumpol.
- L'école Saint-Exupéry en cours de construction à la Noé Verte

Aussi nous, personnels des établissements publics de Ploërmel, parents d'élèves et associations de parents d'élèves, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la mise en place d'une signalétique digne de ce nom pour indiquer nos écoles, notre collège et notre lycée.

Dans cette attente, et confiants dans votre dévouement pour nos établissements qui accueillent au quotidien les enfants de notre secteur, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux,

Les personnels et les parents d'élèves des établissements publics de Ploërmel

Ecole Jules Verne
Collège Beaumanoir
Lycée Mona Ozouf